

DEMANDE DE CERTIFICAT DE NON RECOURS / NON APPEL

Afin de permettre au greffe de la cour administrative de réaliser les opérations de recherches, votre demande doit comporter impérativement toutes les informations suivantes :

Décision concernée : Joindre la copie de la décision	Dénomination et coordonnées du demandeur :
N° de la décision : <small>A renseigner obligatoirement</small>	Civilité :
Nature de la décision (jugement, ordonnance, arrêté) :	Nom :
	Adresse :
Auteur de la décision : <small>A renseigner obligatoirement</small>	
	Téléphone :
	Courriel : <small>A renseigner obligatoirement</small>
Date de la décision : <small>A renseigner obligatoirement</small>	Date de la demande :

Ce formulaire doit être adressé à la cour administrative d'appel de Marseille :

Par courriel : greffe.caa-marseille@juradm.fr

PARTIE RESERVEE A LA JURIDICTION ADMINISTRATIVE

CERTIFICAT NON RECOURS / NON APPEL

Je soussigné,

de la cour administrative d'appel de Marseille :

Certifie que :

La décision désignée ci-dessus, n'a pas fait l'objet d'un recours /appel à la date de ce jour, sous réserve de la saisine par erreur d'une autre juridiction.

Qu'un appel présenté contre le jugement n°
administratif de _____ a bien été enregistré le
de Marseille.

du _____ du tribunal
à la cour administrative d'appel

Fait à Marseille, le